

**Réunion annuelle 2013
MONTALLERY – 09 novembre**

- Présents :

- Membres de la CTD – J.Louis HAMEN et P.Menin - Excusés
- Clubs représentés : Stade Auxerrois – ASPTT.Auxerre – EC. de l'Auxerrois – ECS.Avallon – FJEP.Chevannes – Av.St.Georges – ASUC.Migennes – VC.Sénonais – AS.Tonnerre – VC.Icaunais – Amicale Sportive Auxerre.
- Club absent excusé : VC.Toucy
- Clubs absents : VTT.Ancy le Franc – AS.Chablis – Esprit Sport 89 – UCG.Appoigny – CE.Fruehauf – USCC.Charny – US.Villeneuve

Soit 11 clubs représentés et 8 clubs absents.

Les représentants des clubs et les membres de la CTD ont déploré l'absence, non excusée, des deux membres du Comité Directeur qui devaient participer à cette réunion annuelle.

- *Le dossier remis à chaque club contenait :*

- RAPPORT MORAL (JC.Durand) –
- RAPPORT d'ACTIVITES (JC.Durand)
- FONDS de SOLIDARITE
- Trophée Cyclo-cross 2012/2013 des Jeunes
Interventions des Commissaires 2012/2013

**- *Les clubs absents peuvent retirer ces documents au siège de l'UFOLEP
57 avenue des Clairions
AUXERRE
à partir du 14 novembre 2013***

Remerciements, par le responsable de la CTD, à la Municipalité de Venoy qui a accueilli cette assemblée et à D.Dufour qui a fait les démarches pour obtenir cette salle.

Ouverture de la réunion

Par le responsable de la CTD qui rappelle que, pour la première fois, cette réunion annuelle est prise en charge par la CTD qui n'a pas voulu, après une année difficile pour les clubs, qui ont dû faire face à des dépenses imprévues (assurance des organisations), imposer à l'un d'entre eux des frais supplémentaires.

Rapport moral du responsable de la CTD Rapport d'activités 2012/2013

Rapport moral (voir dossier remis aux clubs et additif à ce compte-rendu)- *Voté à l'unanimité*

Rapport d'activité Voir le document remis à chaque club

En conclusion

Pour 2013, à noter les effets néfastes de l'augmentation du prix des licences et de l'instauration d'assurance complémentaire obligatoire pour les clubs organisateurs.

- Perte de 5 clubs.
- Perte de 25,34% du nombre de cartes délivrées par rapport à 2012.
- Perte, par voie de conséquence, en moyenne de 19,95% de la participation, toujours par rapport à 2012.

Budget 2012/2013

Géré par le Comité Départemental

Intégré dans le budget global du Comité Départemental, ce n'est plus aux CTD de présenter un bilan . Les recettes sont globalisées pour l'ensemble des Activités Cyclistes.

Pour information, outre la participation aux frais de fonctionnement, le cycloport a reçu un peu plus de 1000 € au titre des cartes spécifiques).

Remarque : Cette année encore, les dépenses ont été inférieures aux recettes (Quelques fournitures de bureau achetées par le Comité Départemental + maillots de « Champion départemental » + engagements aux Nationaux + 35 € pour pot de l'amitié pour la réunion annuelle 2013).

A noter qu'aucune autre dépense n'a été faite, pour l'achat de coupes ou médailles, le responsable de la CTD ayant des opportunités pour en fournir gratuitement.

Candidatures à la CTD

Pas sortants cette année

Pas de candidats

FONDS SOLIDARITE

A/ Bilan après une année de fonctionnement

Avant cette réunion, aucun club Cycloport n'avait reçu d'informations à ce sujet.

D'où les questions fréquemment posées au responsable de la CTD

- a) Quel est le bilan de fonctionnement et financier 2012/2013 ?
- b) Qu'en advient-il ?

B/ Informations données par la secrétaire de la CTD

Remarque : N'ayant aucune information et étant consciente que ce sujet allait être évoqué lors de la réunion annuelle, la secrétaire de la CTD a contacté le délégué départemental le 06 novembre.

Faute de membre(s) du Comité Directeur pour présenter les propositions que ce Comité a décidé de soumettre aux CTD et aux réunions annuelles des trois CTD. Activités Cyclistes, la secrétaire de la CTD. Cycloport a donc rapporté à l'assemblée, la conversation téléphonique qu'elle avait eue avec Charly le 06 novembre.

Résumé du contenu de l'entretien Charly/secrétaire de la CTD. Cycloport

La secrétaire a fait part à Charly de l'étonnement des clubs, étonnement qu'elle partage, du fait que, malgré des demandes réitérées, aucune réunion avec l'ensemble des clubs Activités Cyclistes n'a été programmée pour faire le bilan d'une année de fonctionnement du « Fonds Solidarité » et que, de ce fait, lors de la réunion annuelle, aucune information ne pourrait être donnée aux clubs sur la pérennité, ou l'abandon, de ce Fonds.

Charly lui a expliqué que, constatant qu'en particulier, le cycloport « renflouait » le VTT, le Comité Directeur avait décidé de laisser le choix aux diverses CTD (cycloport – VTT et même cyclotouriste puisque maintenant certains clubs cyclotouristes semblent intéressés) et qu'elles avaient trois possibilités

- a) avoir un Fonds Solidarité spécifique à chaque activité (1/cycloport/cyclocross – 2/ VTT – 3/Cyclotourisme)
- b) avoir un Fonds Solidarité commun au moins aux Activités Cycloport/VTT, comme cela s'est fait en 2013.
- c) ne pas reconduire le Fonds Solidarité.

Charly lui a donc dit que les CTD devaient en parler lors de leur réunion annuelle, faire un choix, fixer des tarifs incluant, ou non, selon le choix fait, la part à reverser à ce Fonds Solidarité et voir si, dans le cas du maintien du Fonds Solidarité les tarifs d'engagement devaient être augmentés.

Il l'a également informée qu'un (voire deux) membre(s) du Comité Directeur, serai(en)t à la réunion annuelle cycloport pour présenter ce sujet.

La secrétaire lui a fait remarquer que

a) l'idée de faire un Fonds Solidarité par activité ne correspondait plus à l'esprit dans lequel celui-ci avait été créé. Si « les riches » se regroupent d'un côté, et « les « pauvres » de l'autre, où est la solidarité et quel est l'intérêt ?

b) elle considère que la mise en place du processus de pérennisation n'est pas logique. Au lieu de laisser chaque CTD débattre du problème sans prendre en compte les difficultés des autres, fixer des tarifs d'engagement et des montants de reversement qui risquent d'être aussi disparates que les CTD, il aurait été plus efficace (pour ne pas dire sensé) de faire travailler ensemble le Comité Directeur, les CTD et les clubs pour trouver une solution convenant au mieux à tous.

Suite à l'information donnée par Charly, selon laquelle le Cyclotourisme pourrait être intéressé, elle a demandé quelles étaient les conditions dans lesquelles le cyclotourisme serait prêt à participer à ce Fonds. Charly lui a répondu que la responsable de la CTD. Cyclotourisme proposait un reversement de 0,50 € mais qu'il lui avait dit que cela ne pouvait être possible qu'avec un reversement d'au moins 1€.

Enfin, en ce qui concerne une éventuelle augmentation des tarifs d'engagement, la secrétaire de la CTD. Cycloport a fait remarquer qu'il lui semblait irréaliste de faire cette proposition.

C/ Après cet exposé, il y a eu débat et votes :

A la fin de l'exposé, Eric Laithier, responsable de la CTD. VTT, qui représentait l'Amicale Sportive Auxerre, a pris la parole pour expliquer que la CTD. VTT, réunie le matin même, avait abordé le sujet et s'était prononcée pour le maintien du Fonds Solidarité, en collaboration, au moins avec le cycloport, comme en 2013.

Questions soumises au vote :

a) Faut-il maintenir le Fonds Solidarité pour 2014 ?

OUI – 11 clubs votants – 10 pour – 1 abstention

(Pour info – le VC.Toucy, absent excusé, est pour le maintien mais n'est pas comptabilisé dans les clubs ayant voté).

Toutefois, lors des débats, les clubs ont fait trois remarques :

a) Ils auraient souhaité être conviés à une réunion bilan, avant la réunion annuelle de la CTD, pour débattre de l'avenir du Fonds Solidarité.

b) Ils souhaitent que leur soit présenté un bilan financier pour 2013 et un bilan de fonctionnement (qui a payé ? qui, éventuellement, n'a pas payé...)

c) Ils souhaitent également une gestion plus rigoureuse de ce Fonds. A ce jour, certains clubs qui ont payé en mai, constatent que leur chèque n'a pas été encaissé et qu'ils n'ont donc pas reçu la facture correspondante. Cela leur pose problème pour apurer les comptes de fin de saison.

b) Faut-il avoir un Fonds Solidarité par activité ? **NON**

c) Faut-il, comme en 2013, un Fonds Solidarité au moins commun au Cycloport et au VTT ? **OUI**

d) Faut-il éventuellement envisager un Fonds Solidarité commun aux trois Activités Cyclistes ?

Les clubs Cycloport y sont favorables à condition que le reversement des clubs cyclotouristes soit au moins égal à celui du VTT (soit 1€/participant adulte).

D/Tarifs 2013/2014 des engagements « Cycloport/Cyclocross »

Pas de changement dans les tarifs d'engagement qui restent donc identiques à ceux de la saison 2012/2013

Jeunes (nés en 1998 et après) sans distinction : 2,0 €

Licenciés UFOLEP : 6,5 €

Informations diverses

A/ Tarifs 2013/2014 des cartes spécifiques « Activités cyclistes »

Mêmes tarifs qu'en 2012/2013 :

Cycloport :	. Adultes : 5 €	. Jeunes 16 ans et moins : 2 €
Cyclocross :	. Adultes : 3 €	. Jeunes 16 ans et moins : 1,5 €
VTT :	. Adultes : 5 €	. Jeunes 16 ans et moins : 2 €

B/ Rappel du Règlement départemental adapté à la catégorie GS

Compte tenu qu'il y a un seul classement en catégorie GS (GSa et GSb), comme les GSa, les GSb ne pourront cumuler que deux victoires dans l'Yonne sur une même saison. (Disposition entérinée par le CD.Yonne en 2011).

C/ Engagements aux Nationaux

Compte tenu de la forte augmentation des tarifs d'engagement aux Nationaux Activités Cyclistes (pour reversement aux organisateurs d'une aide financière pour frais de sécurité médicale et gendarmerie), certains ont émis la possibilité de faire payer les engagements aux sélectionnés.

Les clubs sont opposés à cette proposition.

PROJETS POUR LA SAISON 2012/2013

Calendrier 2014

- Deux épreuves disparaissent. Le Stade Auxerrois va essayer de maintenir « La Plaine des Isles ».

J. Rappels :

Date du Départemental Route – **Jeudi 01 mai 2014**

Il est nécessaire que

- a) l'ASUC.Migennes fournisse rapidement à la CTD les éléments pour faire le dossier d'engagement
- b) une réunion CTD/ASUCM soit programmée pour préparer le Cahier des Charges.

Date du Régional Route - **Dimanche 01 juin 2013**

- A Yrouerre (Yonne) – Organisation de l'AS.Tonnerre

Date de l'épreuve régionale qualificative de CLM – **Samedi 17 mai**

- A Auxonne (Côte d'Or)

- Compte tenu que la participation au Régional de CLM est toujours très faible, mais qu'il est obligatoire (Règlement National) d'avoir une épreuve qualificative pour le National de CLM, la CTR, réunie à Autun le 26 octobre 2013, a proposé au Comité Régional

- a) de supprimer le Régional de CLM actuel ;
- b) de le remplacer par une épreuve régionale qualificative au National de CLM qui pourra être courue par équipes ou en individuel ;
- c) que cette épreuve, qu'elle soit courue en «individuel» ou « par équipes », ne donne pas lieu à la délivrance de titres de Champions Régionaux.

- Le Comité Régional a entériné cette proposition le 28 octobre 2013.

Informations diverses

.Dates des Nationaux 2014

ATTENTION ! Un licencié qui ne participe pas à l'une des épreuves qualificatives obligatoires pour l'éventuelle sélection à un National, ne peut jamais obtenir de dérogation si son(s) absence(s) est (sont) le fait de participation à une épreuve d'une autre fédération (Règlement des Championnats Nationaux Ufolep)

. Cyclocross – Mennecy (Essonne)

Vendredi 31 janvier – Samedi 01 et dimanche 02 février 2014.

Epreuves qualificatives : 4 des 5 suivantes au choix des compétiteurs

- . Villy
- . Ormoy
- . Gurgy
- . Escamps
- . Bonnard

Plus le Championnat Régional (Corbigny – Nièvre), le dimanche 12 janvier 2014.

. Cycloport Route – Salouël (Somme)

Samedi 5 et dimanche 06 juillet 2014

Remise des récompenses

1. Récompenses aux Jeunes ayant participé aux épreuves de cyclocross
2. Remise du Trophée au club ayant le plus participé aux épreuves sur route 2013
FJEP.Chevannes
Voir classement dans le document remis aux clubs.

3. Remise des Trophées aux 3 licenciés ayant le plus participé aux épreuves sur route 2013

Bruno Calmette (VC.Sénonais)
Christian Colléoni (ASUC.Migennes)
Alexandre Chaudron (VC.Toucy)

.....
L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 17 heures

Le 10 novembre 2013
Pour la CTD.Cyclospor
La secrétaire

RAPPEL
Réunion Commissaires
Vendredi 15 novembre 2012 à 19 h
Salle de VENOY

.....
RAPPORT MORAL 2013

J.Claude Durand

Nous venons probablement de vivre la plus difficile de nos années au sein de l'Ufolep.

Les contraintes imposées par l'APAC, les tergiversations de celle-ci dans l'application des mesures dites indispensables, qu'elle a modifiées à maintes reprises, laissant les clubs dans l'expectative, la taxation maximale appliquée au cyclospor, ont perturbé et démoralisé les responsables mais également les pratiquants.

Personnellement, je regrette que l'ensemble des clubs Activités Cyclistes n'aient pas été, comme je l'avais souhaité, réunis pour faire un bilan du « Fonds Solidarité » mis en place pour aider les clubs. Il semble que ce dispositif ait été remis en cause. Pourquoi ? N'a-t-il pas donné satisfaction ? Quelles en étaient les failles ? Ou bien certains, n'en voyant pas l'utilité, puisqu'ils n'en bénéficieraient pas, n'ont-ils pas voulu participer à cette mutualisation, qui n'était rien d'autre qu'un acte de solidarité ?

Il y a un an, à l'occasion de la réunion annuelle 2012, nous nous étions félicités de constater que le nombre d'épreuves inscrites au calendrier 2013, était resté stable, mais nous nous étions interrogés également sur ce que serait l'avenir après une année d'application de ces diverses mesures, augmentation des licences et contraintes APAC.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de répondre à ces questions et nous ne pouvons donc que constater « les dégâts » : diminution importante du nombre de cartes Cyclospor (- 25,34% par rapport à 2012), perte de participants sur nos épreuves (- 19,95% par rapport à 2012). Nous pourrions souhaiter que les choses se stabilisent et que l'avenir soit meilleur. Pour formuler cet espoir, il ne faudrait pas examiner le projet de calendrier 2014 où l'on note la disparition d'épreuves anciennes ; de ce fait, le calendrier 2014 risque d'être squelettique. Aussi allons-nous devoir nous interroger sur l'avenir des épreuves sur route ou tout simplement sur l'avenir du cyclospor Ufolep dans l'Yonne, sachant qu'en cyclocross également nous avons « perdu » la moitié de nos épreuves.

Innové ! Proposer des épreuves nouvelles ! Organiser pour de nouveaux publics ! Faire venir les Jeunes ! Oui mais comment ? L'APAC ne veut plus que les épreuves Ufolep soient ouvertes aux autres fédérations. On peut le comprendre, mais ce n'est pas en proposant des licences aux tarifs actuels que l'on va pouvoir recruter. Où est donc la solution quand à cela s'ajoute les frais exorbitants de secours ? J'avoue me sentir démuni pour inciter les clubs à faire plus.

D'autre part, il faudrait que tout le monde prenne conscience de cette situation qui devient catastrophique. Peut-on accepter que seuls 9 clubs sur 19 aient organisé en 2013 ? Ne doit-on pas s'interroger sur le comportement des clubs dont les licenciés profitent du travail et de l'investissement financier des autres associations sans rien apporter en contrepartie ? Depuis plusieurs années, nous évoquons la nécessité de voir les clubs se regrouper, géographiquement ou par affinité, pour organiser une épreuve ? Il devient indispensable d'y arriver.

Si le calendrier n'est pas suffisamment étoffé, les pratiquants ne prendront pas de licence pour quelques épreuves dans la saison, et cela est bien compréhensible.

Il est donc urgent, et cela dès cette saison 2013/2014, que nous trouvions une solution pour augmenter le nombre de courses.

Si nous en restons au nombre proposé actuellement pour 2014, il ne faudra pas s'étonner si, dans un an, nous constatons que nous n'avons pas réussi à enrayer l'hémorragie commencée en 2013.

L'avenir dépend de la volonté de chacun.

Si nous aimons le cyclisme, et en particulier la façon dont il est pratiqué à l'Ufolep, serrons-nous les coudes et tentons de trouver, ensemble, des solutions pour faire perdurer le cycloport au sein de l'Ufolep.

**Le 09 novembre 2013,
JC.Durand**

Rapport moral voté à l'unanimité.

